

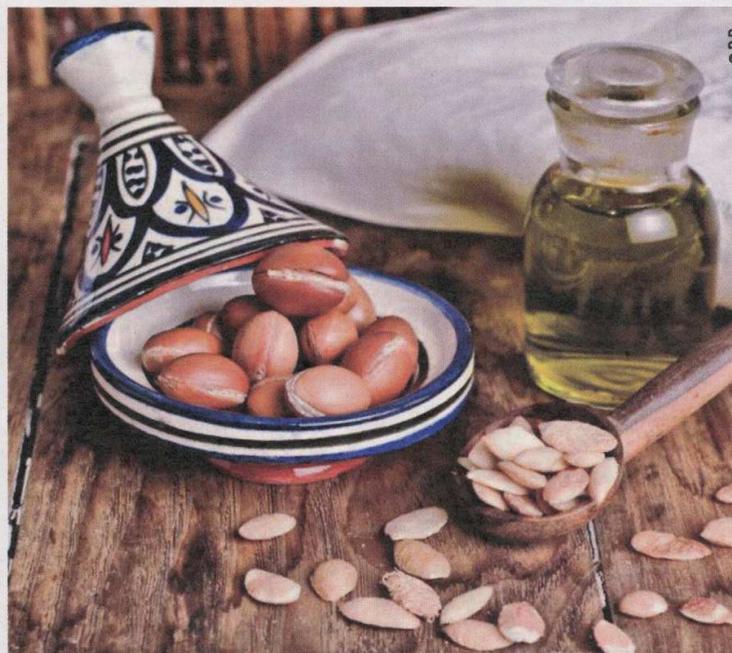
Huile d'argane : Des exportations frôlant les 300 millions de dirhams

Kawtar Tali
ktali@aujourd'hui.ma

Coup d'envoi de la quatrième édition du Congrès international de l'arganier. Les travaux de ce rendez-vous biennal qui démarreront ce lundi 20 novembre à Agadir porteront sur le changement des paradigmes de la réserve de biosphère arganaie. Une occasion d'initier un processus de réflexion multidimensionnelle pour identifier les nouvelles perspectives de recherche. La finalité étant de concevoir de nouvelles voies de développement de la filière et de la réserve de biosphère arganaie. Lors de cet événement qui se poursuit jusqu'au mercredi 22 novembre, des contributions scientifiques seront dévoilées en vue d'accompagner le changement d'ores et déjà engagé dans la filière. En effet, le volet recherche et développement est un pilier incontournable de l'amélioration de la productivité et le renforcement de la valeur ajoutée des filières agricoles. Le Plan Maroc Vert a fait de ce volet une priorité, contribuant ainsi au renforcement et à la préservation des écosystèmes fragiles. C'est le cas de la réserve de biosphère arganaie qui reste menacée par le changement climatique. En vue de répondre à la demande croissante des produits issus de cette filière et à consolider sa contribution socio-économique, le département de l'agriculture a doté la filière d'argane d'une feuille de route qui a aussitôt porté ses fruits. Ceci se reflète par une croissance soutenue du marché de l'huile d'argane aussi bien au niveau national qu'international.

Un énorme saut à l'export

Locomotive de développement socio-économique des populations rurales



de la réserve de biosphère arganaie, la filière d'argane a connu un important saut depuis la mise en œuvre du Plan Maroc Vert. Un grand effort de structuration a été consenti dans les zones de production permettant ainsi l'émergence du secteur privé et la valorisation des rendements des femmes qui opèrent dans ce secteur notamment à travers la création d'organisations professionnelles, en l'occurrence des coopératives et Groupements d'intérêt économique. Ces actions engagées ont eu un fort impact sur le positionnement de ce fruit au niveau international.

Les exportations de l'huile d'argane ont connu un pic que cela soit en termes de volume qu'en valeur. A fin

2016, ces exportations se sont chiffrées à 298,5 millions de dirhams, soit 1.387 tonnes écoulées sur le marché international alors que vers les années 2000, ce volume ne dépassait par les 36 tonnes représentant la modique somme de 935.000 dirhams.

La performance à l'export fait partie des ambitions du contrat programme dédié à la filière sur la période 2012-2020 et qui porte par ailleurs sur la réhabilitation de 200.000 hectares de l'arganaie, la domestication de l'arganier et l'extension de sa culture en conduite moderne sur 5.000 hectares. Le contrat a également pour objectif l'augmentation de la production de l'huile d'argane pour atteindre

en 2020, 10.000 tonnes, soit une production annuelle moyenne de 4.000 tonnes. Le contrat stipule également la mise en place de projets pilier I et pilier II afin d'assurer une valorisation et une promotion modernes et efficaces des produits de l'arganier.

101.487 hectares réhabilités

Des résultats positifs ont été atteints dans le cadre de la réhabilitation de l'arganaie. Le dispositif conduit conjointement par l'Agence nationale de développement des zones oasiennes et d'arganier (ANDZOA), le département des eaux et forêts et la Fédération nationale des ayants droit usagers de l'arganaie a abouti à la réhabilitation de 101.487 hectares sur la période allant de 2012 à 2017. Pour un développement intégré des zones de l'arganier, la Direction de développement des zones de l'arganier (DDZA) a soutenu 610 projets de développement, soit un financement de 797,2 millions de dirhams, provenant du budget de l'agence et du Fonds de développement rural.

Le développement de la filière argane passe également par l'organisation des acteurs et ce par l'organisation de l'espace arganaie en périmètres potentiels pour l'implantation des structures d'agrégation sur la base de données techniques et socio-économiques ainsi que la création de coopératives et Groupements d'intérêt économique instaurant ainsi un modèle d'agrégation économiquement viable. A ce jour, les 16 périmètres de production d'arganier comptent 30 coopératives actives et 11 Groupements d'intérêt économique.